

APPEL A LA TURQUIE : LA TURQUIE DOIT RETROUVER LE CHEMIN VERS LA CONVENTION D'ISTANBUL

APPEL A MANIFESTER

11 juin à 16h00 sur la Place des Nations

Exigeons ensemble que le Président turc, Recep Tayyip Erdogan, ramène la Turquie parmi les pays signataires de la Convention d'Istanbul pour répondre aux besoins de protection des femmes et des minorités LGBTI.

QU'EST-CE QUE LA CONVENTION D'ISTANBUL ?

Il s'agit du traité international le plus ambitieux en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Il a été signé le 11 mai 2011 à Istanbul. À ce jour, trente-quatre États membres du Conseil de l'Europe l'ont ratifié, douze l'ont signé – y compris l'Union européenne.

La Convention d'Istanbul établit des normes minimales en matière de prévention, de protection, de poursuite et d'élaboration de politiques intégrées pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Les pays qui ont ratifié cet instrument sont tenus de protéger et de soutenir les femmes ayant subi de telles violences. Ils doivent aussi créer des services tels que des numéros d'urgence, des centres d'accueil, des services médicaux et des consultations psychologiques et d'aide juridictionnelle.

Selon la publication d' Amnesty International

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a décidé de retirer la Turquie de la Convention d'Istanbul, traité qui vise à combattre la violence à l'égard des femmes. Ce retrait bafoue les droits de millions de femmes et de jeunes filles dans le pays et va à l'encontre des prétendus engagements du gouvernement pour protéger les victimes d'agression sexuelle et de violence domestique.

Le 20 mars 2021 un décret présidentiel turc a annoncé la décision du pays de se retirer de la Convention d'Istanbul. Cette décision prendra effet le 1er juillet prochain. Pourtant la

Turquie est le pays dans lequel la Convention d'Istanbul a vu le jour et surtout le premier à l'avoir ratifiée le 12 mars 2012. Elle est aujourd'hui le premier et l'unique pays à décider de s'en retirer.

UNE MENACE POUR DES MILLIONS DE FILLES ET DE FEMMES EN TURQUIE

La décision des autorités turques de se retirer de la Convention d'Istanbul met la vie de milliers de femmes et de filles en danger. C'est une mesure régressive dans la prévention et la lutte contre les violences perpétrées à leur encontre dans le pays. Bien loin de montrer que l'État soutient le droit des victimes de vivre sans subir de violences, la décision turque envoie plutôt un message dangereux aux auteurs de ces violences en leur montrant que l'État est de leur côté.

Pour justifier son retrait, la Turquie a avancé que la Convention servait à «normaliser l'homosexualité», ce qu'elle considérait incompatible avec les «valeurs familiales» du pays. Ce motif est à la fois dangereux et discriminatoire. Derrière cette décision se cache un raisonnement misogyne et homophobe, ainsi qu'un profond mépris **des droits des femmes**, des filles et des personnes LGBTI. La Turquie doit impérativement revenir sur cette décision de se retirer de la Convention et travailler plutôt à la mise en oeuvre de cette dernière afin d'offrir, sans discrimination, une meilleure protection et un meilleur soutien aux femmes et aux filles victimes de violence liée au genre.

LES VIES DES FEMMES EN DANGER PENDANT L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'annonce de ce retrait constitue d'autant plus un danger dans le contexte actuel lié à la pandémie de Covid-19 dans lequel on observe une hausse du nombre de femmes assassinées et une montée de la violence domestique. Rien que l'année dernière, selon le ministère de l'Intérieur turc, 266 femmes sont mortes à la suite d'actes de violence liée au genre perpétrés par des hommes. Les organisations de défense des droits des femmes relèvent pour leur part un nombre de victimes bien plus important.

ÊTRE AUX CÔTÉS DES FEMMES EN TURQUIE

Cette décision de retrait se fait dans un contexte de restrictions des droits humains en Turquie et de **répression à l'encontre de nombreux défenseurs des droits humains**. Dès l'annonce du retrait, des femmes sont allées manifester pour dénoncer cette décision et des rassemblements ont eu lieu dans de nombreuses capitales européennes. De nombreuses actions sont menées à travers le monde pour faire annuler cette grave menace qui pèse sur leur sécurité. Nous sommes aux côtés de ces femmes courageuses qui défient cette attaque pour revendiquer leurs droits.

Les premiers.ères signataires de cet appel à manifester:

Lisa Mazzone, Conseillère aux Etats ; Laurence Fehlmann-Rielle, Conseillère nationale ; Leonore Porchet, Conseillère nationale ; Nicole Valiquer Grecuccio, Députée au Grand Conseil genevois ;